PN-AAY-489
ISN 53122

LA FEMME ET LE LOGEMENT

Série spéciale d'études

par

Margery Sorock, Hortense Dicker
Amparo Giraldo et Susan Waltz

(Resources for Action)

Office des Programmes d'Habitat et d'Urbanisme
Agence pour le Développement International
Washington, D.C. 20523
Janvier 1984

Cette étude a été entreprise à la demande de Fredrik Hansen, alors sou-directeur de l'Office des Programmes d'Habitat et d'Urbanisme. Son but est de déterminer 1) dans quelle mesure les femmes à faible revenue ont-elles accès à un abri dans les pays en déeveloppement, 2) si ces abris sont satisfaisants par rapport au rôle particulier et aux responsabilités des femmes au foyer et, 3) quels sont les facteurs culturels qui influencent les femmes à utiliser de façon effective ces abris.

Cette étude a été préparée par Margery Sorock, Hortense Cidker, Amparo Giraldo et Susan Waltz de "Resources for Action", petite enterprise de consultants dont les propriétaires et administrateurs sont des femmes, et édité part Betty Dean. Fredrick Hansen et Francis Conway, membres du personnel de l'Office des Programmes d'Habitat de d'Urbanisme ont participé largement à ce projet avec d'importantes contributions.

Les points de vue et commentaires exprimés dans ce rapport sont exclusivement ceux des auteurs et ne devraient pas être interprétés comme étant la position officielle de l'Agence pour le Développement International.

TABLE DES MATIERES

I. SOMMA IRE DES CONSTATIATIONS
A. Accès au logement
B. Perceptions des besions en logement
C. Recommandations
D. Methodologie

II. SIMILITUDES ET DIFFERENCES CULTURELLES
A. Caractéristiques générales des femmes de la population étudiée
B. Accès au logement
C. Préférences et besoins exprimés
D. Besoins implicites des femmes

III. RECOMMANDATIONS
Recommandation A - Engagement des institutions
Recommandation B - Côut du logement
Recommandation C - Possibilité d'emplois
Recommandation D - Garderies
Recommandation E - Information
Recommandation F - Reconnaissance des facteurs culturels

NOTES

AVANT-PROPOS

L'Office des programmes d'habitat et d'urbanisme a commandé la présenté étude pour faire connaître les problèmes auxquels se heurtent les femmes des pays en développement dans l'acquisition et le maintien d'un logement. Si l'incidence que les programmes de logement exercent sur les femmes a toujours été considérable, ce n'est que récemment que l'attention a commencé de se concentrer sur la possibilité d'une incidence différente que les projets de logements peuvent exercer sur les femmes par rapport aux hommes et sur les besoins en logement que peuvent avoir les femmes vivant dans les zones urbaines.

La présente communication analyse les résultats d'une étude sur la femme et le logement entreprise par l'AID au Paraguay, au Honduras et en Tunisie entre le mois d'octobre 1981 et le mois de mars 1982. Ces trois pays différents ont été choisis afin que les conclusions puissent tenir compte des facteur comparés d'ordre régional, national et culturel. Selon les conclusions de cette communication, les femmes à faible revenue des trois pays retenus sont confrontées à des obstacles considérables tant pour trouver accès au logement que pour créer des instances efficaces où elles puissent exprimer leurs besoins et leurs préférences. L'étude présente un certain nombre de façons d'établir des programmes de logement qui conviennent aux caractéristiques, aux problèmes et aux besoins exprimés des femmes des zones urbaines.

Nous espérons que les idées et les recommandations exprimées ici seront utiles aux spécialistes qui s'intéressent à la planification et à la mise en oeuvre des activités futures en matière de logement.

Peter M. Kimm
Directeur
Office des programmes d'habitat et d'urbanisme

I. SOMMAIRE DES CONSTATATIONS

Préoccupé par le fait que l'on sait peu de chose sur les problèmes auxquels les femmes des pays en développement sont confrontées dans l'acquisition et le maintien d'un logement, l'Office de l'habitat et de l'urbanisme a organisé une étude sur la femme et le logement au Paraguay, au Honduras et en Tunisie entre le mois d'octobre 1981 et le mois de mars 1982. L'étude avait pour but de déterminer:

- la mesure dans laquelle les femmes à faible revenu des pays en développement ont accès au logement

- le caractère adéquat de ce logement eu égard au rôle spécial et aux responsabilités des femmes au foyer

- les facteurs culturels qui influencent l'utilisation efficace du logement par les femmes.

Les femmes retenues pour cet échantillon d'étude étaient toutes, par rapport aux hommes, plus pauvres, moins instruites, moins qualifiées pour le travail et moins préparées pour la vie urbaine. La plupart d'entre elles avaient quitté les zones rurales pour les zones urbaines. L'abandon de leurs villages pour les taudis urbains et les colonies de squatters exerçait sur elles, utilisatrices et responsables principales du foyer, un effet particulièrement rigoreux. Le déplacement impliquait souvent la perte de l'appui traditionnel de la famille élargie, d'un mode de vie familier et de sources alimentaires facilement disponibles et bon marché.

Si ce mode de migration identifié ne change pas, les femmes des pays en développement con-

tinueront de se déplacer vers les zones urbaines en nombre croissant et constitueront un facteur important dans le développement de ces zones. Les organismes et institutions concernés par les dimensions humaines du développement urbain devront par conséquent répondre aux besoins et problèmes de ce segment de plus en plus important de la population urbaine.

A. Acces au Logement

L'un des premiers problèmes que doivent attaquer les institutions chargées du logement est le fait que les femmes se heurtent à plusieurs obstacles dans l'accès au logement. Bien qu'il n'y ait eu aucun obstacle juridique à l'accès au logement dans les trois pays retenus, toute les femmes des zones urbaines avaient à surmonter les difficultés financières principales que sont le prix élevé du logement et l'absence d'accès au crédit. Ces limitations procédaient directement de la faible capacité de gain des femmes faisant l'objet de l'étude. D'autres obstacles à l'acquisition d'un logement étaient l'incertitude des femmes face aux formalités à remplir, le manque d'informations sur le logement et les programmes de crédit et, dans une moindre mesure, une discrimination subtile des institutions de crédit à l'encontre des femmes.

B. Perceptions des Besoins en Logement

L'un des autres problèmes auxquels doivent faire face les programmes de logement est l'absence d'instances efficaces qui permettent aux femmes à faible revenu de faire connaître leurs besoins et leurs préférences aux planificateurs de projets de logement. Ceci est particulièrement important du fait qu'il existait de très grandes différences régionales dans la façon dont les femmes percevaient leurs besoins en logement. A Tunis, elles

ont déclaré qu'elles avaient surtout besoin de plus d'espace. Ce désir traduisait la ségrégation culturelle de la femme musulmane dans son foyer.

Par contre, le besoin principal des femmes latino-américaines était un accroissement des possibilités d'emploi et de revenu qui leur permette d'être mieux à même d'acquérir et de maintenir un logement. Ce besoin est le résultat direct du pourcentage élevé de femmes célibataires chefs de foyer dans la population latino-américaine.

C. Recommandations

En conséquence, les recommandations qui suivent sont faites pour que les programmes de logement soivent établis afin de répondre aux caractéristiques, aux problèmes et aux besoins particuliers exprimés par les femmes faisant l'objet de l'étude:

1. Engagement des institutions

La réponse aux besoins des femmes des institutions chargées du logement devrait être formulée au moyen de définitions d'orientation reconnaissant que:

a. Les femmes sont les principaux "utilisateurs de logement."

b. Les femmes sont désavantagées en ce qui concerne l'acquisition d'un logement.

c. Les besoins des femmes doivent être effectivement intégrés dans la planification et la programmation des projets de logement.

2. Coût logement

Le coût du logement devrait être mis à la portée des femmes à faible revenue comme suit:

a. Insister sur l'amélioration du logement actuel d'une femme plutôt que de la faire déménager dans des logements nouveaux et plus chers. Une telle stratégie devrait inclure l'octroi du droit de propriété sur le site actuel.

b. Lier les projets de logement aux programmes d'épargne et de crédit établis de façon que les femmes à faible revenu soient encouragées à participer à ces programmes.

c. Réduire le coût de l'amélioration du logement en enseignant aux femmes à se charger de la majeure partie de cette amélioration.

3. Possibilités d'emploi

Les institutions chargées du logement doivent appuyer la création de possibilités d'emploi pour les femmes de la façon suivante:

a. Employer les femmes dans des projets de logement.

b. Inclure des activités rémunérées dans les études techniques des projets de logement. L'élimination des difficultés résultant du zonage pourrait encourager l'artisanat et autres petites entreprises à s'installer dans les logements des femmes ou près de ceux-ci.

c. Situer les chantiers de construction près des centres d'emploi des femmes ou assurer des transports communautaires et bon marché à ces centres. Ce transport pourrait en retour assurer un emploi à certaines femmes.

4. Garderies

Les projets de logement destinés aux femmes à faible revenu vivant dans les zones urbaines devraient inclure des garderies situées dans les complexes eux-mêmes. Ces garderies permettent alors:

a. une économie de temps et de frais de déplacement pour les mères qui devraient autrement se rendre très loin de leur complexe pour trouver une garderie;

b. une source de revenu pour les femmes désireuses de travailler dans ces garderies.

5. Mesures diverses

Les institutions organisant des programmes de logement devraient particulièrement s'efforcer de:

a. Donner aux femmes des informations faciles à comprendre sur la planification des programmes.

b. Minimiser et simplifier les écritures et autres formalités nécessaires à la participation aux programmes de logement à bon marché et de crédit.

c. Promouvoir et appuyer la création de banques et d'associations de crédit pour les femmes.

d. Faire participer les femmes aux conseils décideurs de la communauté étudiant les questions de logement qui intéressent au plus haut point les femmes.

e. Solliciter les vues des femmes dans les communautés dépourvues de conseil ou ne permettant pas la participation des femmes.

6. Reconnaissance des facteurs culturels

Les planificateurs du logement doivent:

a. Etre sensibles à l'évolution de la position de la femme dans tous les pays du monde.

b. Eviter les idées générales qui peuvent ne pas s'appliquer à une situation ou à un pays particulier.

c. Tenir compte du confinement relatif de certaines femmes musulmanes à la maison et leur besoin de vie privée sans être isolées des autres femmes.

d. Coordonner les études techniques et la planification du logement avec des groupes de femmes établis.

Au cours de la dernière décennie, les écrits sur les pays en développement ont souvent déclaré que, dans les pays moins développés, les femmes ne partagent pas également avec les hommes les avantages des programmes destinés à relever la qualité de la vie. Alors qu'un nombre considérable

d'études ont porté sur des préoccupations telles que les services sanitaires, les soins aux enfants, l'emploi et le développement rural, un nombre plus restreint s'est penché sur les problèmes particuliers qui se posent aux femmes des zones urbaines. Moins nombreuses encore sont les études qui ont porté sur la relation entre la femme et le logement, besoin humain le plus élémentaire dans n'importe quel environnement.

L'Office de l'habitat et des programmes d'urbanisation de l'Agence pour le développement international, préoccupé par le fait que les problèmes auxquels les femmes se heurtent dans l'acquisition et le maintien d'un logement sont peu connus, a fait exécuter une série d'études destinées à isoler les facteurs susceptibles de servir de base à l'élaboration de programmes de logement. Effectuées entre le mois d'octobre 1981 et le mois de mars 1982, ces études avaient trois objectifs spécificques:

- Explorer et définir les problèmes juridiques, sociaux et économiques qui se posent aux femmes dans l'acquisition, l'amélioration et le maintien d'un logement à bon marché.

- Identifier les similitudes et les différences parmi les femmes des pays retenus et déterminer leurs implications pour l'élaboration d'un projet de logement.

- Etablir des directives pratiques pour l'élaboration améliorée de projets de logement.

Le Paraguay, le Honduras et la Tunisie ont été choisis pour l'étude de façon que les conclusions puissent tenir compte des facteurs comparés d'ordre régional, national et culturel.

D. Methodologie

Les méthodes de recherche ont varié dans chacune des études et dépendu des conditions locales aussi bien que des intérêts et des besoins particuliers des bureaux de l'AID dans chacun des trois pays. Tous les échantillons étaient petits et non aléatoires. Cependant, des directives ont été suivies afin d'assurer un certain degré de cohérence parmi les groupes étudiés. Dans tous les cas, le site de l'étude était la capitale du pays.

Le rapport sur le Paraguay a porté sur trois communautés, une colonie de squatters et deux projets de logements à bon marché organisés par des entreprises privées. Des questions ont été posées directement à soixante-dix personnes comptant un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes. Un questionnaire a été utilisé pour chacune de ces interrogations.

Au Honduras, des interrogations en groupes ont été effectuées auprès de femmes dans sept communautés; certaines de ces communautés étaient des colonies de squatters alors que d'autres se composaient des habitants de logements à bon marché modernisés. Dans cette étude, les interrogations en groupes ont également inclus des hommes membres de patronatos ou organismes chargés du gouvernement de la communauté.

Trois communautés ont été étudiées en Tunisie, dont une colonie de squatters, une médina, ou secteur traditionnel de la ville, et un quartier de logements élémentaires à bon marché situé au centre de la ville. Une méthode d'étude de cas a été utilisée pour les interrogations détaillées de vingt-cinq femmes. Ces interrogations se sont faites à l'aide de questionnaires semblables à ceux établis pour l'étude effectuée au Paraguay.

II. SIMILITUDES ET DIFFERENCES CULTURELLES

Les similitudes et les différences régionales et culturelles révélées par cette étude sont des facteurs importants pour l'élaboration et l'exécution de futurs programmes de logement. Ces similitudes et différences ont été utilisées pour analyser les données recueillies. En fait, les femmes des trois pays montrent des similitudes suffisantes pour présumer raisonnablement que certain aspects importants et généraux de la question ont été identifiés. Cependant, toute analyse de ces aspects doit tenir compte des caractéristiques générales des populations étudiées, de leur accès au logement à bon marché et de leurs besoins et préférences exprimés aussi bien que sous-entendus.

A. Caractéristiques générales des femmes de la population étudiée

1. Modes de migration

Dans presque tous les cas étudiés, les femmes avaient quitté les zones rurales pour les zones urbaines. Le déplacement exposait les femmes à un changement radical de leur mode de vie et à la perte des appuis traditionnels dont elles disposaient dans leurs villages. En effet, elles y avaient laissé le soutient d'un cadre familier et d'une vie sociale traditionnelle, des familles élargies et des amis. De plus, leur déplacement les privait d'un approvisionnement alimentaire facilement disponible et bon marché, même s'il n'avait pas toujours été adéquat. Bien que les mauvaises conditions économiques eussent poussé les femmes à vivre dans une ville, les appuis traditionnels de leurs villages avaient été pour elles et leurs familles une source de sécurité physique et émotive relative.

A la ville, les femmes devaient établir de nouveaux foyers dans l'environnement très différent et souvent inhospitalier des colonies de squatters ou des logements à bon marché de l'intérieur des villes.[1] Ce changement signifiait habituellement:

a. vivre parmi des étrangers dans un type de logement très différent de celui auquel elles avaient été habituées,

b. partager avec une ou plusieurs autres familles des maisons construites pour une seule famille;

c. vivre dans des baraques faites de matériaux abandonnés dans les colonies de squatters

d. un accès difficile et cher à l'eau, aux produits alimentaires, aux transports, aux magasins, aux services publics et à l'emploi

e. une structure communautaire très différente où le mode de vie sociale et les valeurs traditionnels ne prévalaient plus ou s'affaiblissaient progressivement

f. la réalisation du fait que l'amélioration de la situation économique exigeait souvent un niveau de compétences et d'instruction que peu de femmes migrantes possédaient

2. Les femmes chefs de ménage

Pour un pourcentage important de ces femmes, l'installation à la ville signifiait également qu'il leur fallait jouer le rôle non traditionnel de chef de ménage. S'il arrive que des femmes soient effectivement chefs de ménage dans les zones

rurales, le nombre de celles qui le sont est beaucoup plus élevé dans les villes des pays moins développés. La présente étude confirme ce fait. Les femmes qui sont chefs de ménage peuvent se trouver dans l'une quelconque de plusieurs situations différentes. Elles peuvent être célibataires, célibataires avec des enfants, divorcées, veuves ou mariées à des hommes travaillant à l'étranger. Quelle que soit leur situation personnelle, ces femmes ont la responsabilité non seulement d'acquérir et de maintenir un foyer, mais aussi notamment en Amérique latine, de subvenir aux besoins de leurs familles dans les conditions les plus difficiles.

L'une des différences les plus importantes entre les groupes latino-américains et tunisiens est le nombre des femmes chefs de ménage. Il ressort des statistiques tiréens des études effectuéens au Paraguay et au Honduras qu'environ un tiers des femmes des zones urbaines sont chefs de ménage. Ce nombre inclut un pourcentage appréciable de femmes non mariées. Les chiffres estimatifs pour d'autres pays d'Amérique latine et des Caraibes sont plus élevés, approchant les 50 pour cent dans certain cas. Ces chiffres contrastent vivement avec ceux de la Tunisie, où seuls 10 pour cent des ménages sont dirigés par des femmes. Il est permis de penser que la grande majorité du groupe tunisien se compose de femmes dont le mari travaille à l'étranger ainse que de veuves, de divorcées et de femmes en séparation de corps. Etant donné les tabous de la société musulmane envers les mères non mariées, ce sous-groupe, s'il existe, doit s'approcher d'une minorité invisible. Il n'existe pas d'autres statistiques documentant le nombre des ménages dirigés par des femmes dans le bidonville et la médina de Tunis, mais ce nombre ne semblait pas, à première vue, être important. Quoiqu'il en soit, il est intéressant de noter que l'Union nationale

des femmes tunisiennes (UNFT) a tenu, durant l'été 1982, un congrès sur les femmes chefs de ménage.

3. Les femmes dans la population active

Au Paraguay et au Honduras, les femmes constituent un pourcentage de la population active beaucoup plus élevé qu'en Tunisie. Soixante-sept pour cent de la population féminine des zones urbaines sont économiquement actives au Honduras. Soixant-deux pour cent de cette population sont les principaux contribuants financiers au revenu familial. Au Paraguay, les femmes représentent 21 pour cent de la population active nationale, mais ce nombre est deux fois et demie plus élevé à Asucion, capitale du pays. En Tunisie, le chiffre actuel pour les femmes de la population active nationale est de 19 pour cent et suit une courbe ascendante. Cependant, il résulte d'une étude du bidonville de Messaline de Tunis, effectuée en 1978, que les femmes ne comptaient que pour sept pour cent de la population pourvue d'emplois réguliers.[2]

Alors que les femmes de échantillons du Paraguay et du Honduras ont exprimé le besoin urgent d'obtenir un emploi rémunéré, ce besoin n'a pas été observé chez les Tunisiennes. Bien que l'échantillon retenu pour la Tunisie ait inclus un assez bon nombre de femmes plus âgées, une indication plus précise de l'intérêt que les femmes pauvres des zones urbaines tunisiennes portent à l'emploi peut être le fait que les inscriptions aux classes de formation professionnelle organisées à leur intention par l'UNFT étaient surnuméraires.

4. Statut économique

En ce qui concerne le statut économique des femmes étudiées, une caractéristique commune s'est révélée. Les femmes des zones urbaines qui

devaient subvenir aux besoins de leurs familles partiellement out totalement reflétaient les statistiques mondiales selon lesquelles les femmes des pays moins développés comptent parmi les couches les moins instruites et les moins formées de leur société. Du fait qu'elles vivaient dans un environnement urbain exigeant auquel elles ne pouvaient offrir aucune compétence leur assurant l'accès au marché du travail, elles se regroupaient inévitablement dans les métiers les moins payés et les moins stables, travaillant généralement comme domestiques, vendeuses dans les marchés ou dans les rues et laveuses. Ceci était vrai pour tous les échantillons retenus. Un bon exemple se trouve dans l'étude du Paraguay où toutes les femmes interrogées dans la colonie de squatters de Chacarita, à Asuncion, contribuaient au revenu familial. Quatre-vingt-trois pour cent de ces femmes étaient surtout employées comme domestiques. Ce chiffre est comparé aux 24 pour cent des hommes employés de la même communauté. Vingt-cinq pour cent des femmes faisaient du petit commerce, contre 70 pour cent des hommes. La moyenne mensuelle du revenu familial des ménages dirigés par des femmes à Chacarita était de 14 000 guaranis (111 dollars), alors que celles des hommes chefs de ménage était de 34 000 guaranis (270 dollars).[3]

B. Accès au logement

1. Aspect juridique

Toute étude concernant l'accès des femmes au logement doit tenir compte de la question de leurs statut juridique. En aucun cas, n'a-t-il été constaté de restrictions administratives à l'encontre des femmes dans les pays étudiés, exception faite en partie en Tunisie. Dans tous les pays, les femmes sont autorisées, quelle que soit leur situation matrimoniale, à acheter, à devenir

propriétaire et à hériter de biens en leur nom propre. En Tunisie, cependant, aux termes de la loi islamique, à moins qu'il n'existe de dispositions contraires par testament ou suivant les dermières volontés du défunt, une femme n'hérite que de la moitié de la part revenant à un enfant du sexe masculin. Alors que la gouvernement actuel a manifesté de l'intérêt à l'égard de la réforme de cet aspect des lois régissant la succession, des préjugés religieux et culturels existent toujours.

2. Facteur coût

Sans aucun dout, le coût constitue pour les femmes le plus grand obstacle à l'accès au logement. L'étude a montré qu'une grande majorité des femmes n'a virtuellement pas les moyens d'acquérir actuellement un logement à bon marché, que ce logement soit patronné par des institutions publiques ou par des groupes privés. Plusieurs cas relevés au Paraguay illustrent ce point. A Asuncion, deux projets de logements patronnés par l'église offraient des conditions financières très généreuses mais très peu des femmes qui étaient chefs de ménage furent attirées par ces offres. Bien que ces deux projets eussent compris des programmes actifs d'assistance dans les colonies de squatters, ils ne sont pas toujours parvenus à intéresser les femmes. En même temps, dans un autre projet réalisé à Asuncion, la limite inférieure de revenu fixée par ce projet était encore bien supérieure au revenu médian des femmes qui étaient chefs de ménage. Le développement du pouvoir de gain salarial des femmes est par conséquent un élément clé indispensable à tout projet destiné à leurs besoins en logement. En outre, des moyens doivent être trouvés en vue de réduire les coûts du logement et d'accroître le crédit disponible afin d'intéresser les femmes à ces projets de logement.

3. Crédit disponsible

Dans les pays ayant fait l'objet de l'étude, le femmes ne se heurtaient à aucune restriction administrative de la part des institutions financières, publiques ou privées, pour obtenir crédit our acquérir des biens. Néanmoins, des obstacles et des injustices existaient effectivement du fait des limitations économiques réelles des femmes. Les vues préconçues et le jour sous lequel les institutions considéraient les femmes constituaient d'autres obstacles au crédit. Il a été cependant difficile de documenter ces injustices. La plupart des institutions ne possédaient pas de données classées d'après le sexe du chef de famille non marié, pas plus qu'elles n'étaient disposées à communiquer les renseignements qu'elles possédaient. Cependant, étant donné que le niveau de revenu, ainse que la stabilité et la preuve de ce revenu constituent les critères d'obtention de crédit et d'acquisition de biens, les femmes pauvres des zones urbaines sont à un désavantage marqué. Normalement, les femmes qui travaillent ont des emplois de peu de stabilité et d'une possibilité limitée comme source prouvée de revenu.

Des exemples d'obstacles plus subtiles à l'obtention de crédit différaient d'un pays à l'autre. Tandis que dans l'échantillon d'enquête du Paraguay, les femmes et les hommes étaient découragés par les papier exigés par les institutions officielles chargées du logement et du crédit, les femmes manifestaient une plus grande insécurité concernant les formalités juridiques à remplir. En fair, un pourcentage important de femmes, jusqu'à 50 pour cent, abandonnaient virtuellement toute tentive d'obtention d'un logement par les voies financières officielles du fait de leur insécurité quant à leur place dans la société. Cette insécurité a créé des difficultés d'ordre psychologique et pratique que ont même

découragé les femmes de tenter d'obtenir une aide des institutions. Etant donné leurs revenus faibles et instables les femmes s'attendaient à recevoir une réponse négative de ces institutions. Il doit être souligné cependant que ce n'était pas seulement leur faible revenu qui décourageait ces femmes. Un enseignement médiocre et la maternité des femmes non mariées sont des facteurs qui constituaient également des obstacles. Les propres commentaires de ces femmes donnaient l'impression de personnes manquant beaucoup d'assurance. En fait, les réponses des femmes amenèrent les observateurs à se demander dans quelle mesure ce manque d'assurance limitait la possibilité de ces femmes de faire face non seulement aux problèmes de logement mais également aux nombreux autres défis journaliers.

4. Accès à l'information

Un autre obstacle dans le processus d'acquisition de logement des femmes était leur manque d'informaton en général en ce qui concerne le logement et les questions s'y rattachant. Si les hommes se trouvant dans la même couche socio-économique manquent également d'informations, il ressort de l'étude réalisée au Paraguay que cela présentait un problème plus grave pour les femmes que pour les hommes. D'après toutes les femmes interrogées dans trois communautés différentes, 44 pour cent ont indiqué que le manque d'informations au sujet des ressources et des programmes constituait un obstacles à l'amélioration de leur situation en matière de logement. Seulement 16 pour cent des hommes ont exprimé les mêmes frustrations.

En Tunisie, malgré les efforts faits par les institutions publiques chargées du crédit et du logement, pratiquement aucune des femmes interrogées n'avaient entendu parler des programmes. Alors que les hommes interrogés n'étaient mieux

informés que dans une très faible mesure, les femmes étaient beaucoup plus désavantagées du fait que, pour des raisons culturelles, elles étaient plus isolées de la vie publique et des moyens d'informa- tion.

C. Préférences et besoins exprimés

En exprimant leurs propres vues quant à leurs besoins et préférences en matière de logement, les femmes interrogées indiquèrent les préférences qu'elles avaient en commun et celles qui leurs étaient propres.

1. En Tunisie

Dans l'échantillon tunisien, un très grand nombre de femmes identifièrent l'accroissement de l'espace physique comme leur besoin de logement primordial. En Tunisie, dans la plupart des couches de la société, les femmes, les femmes pauvres en particulier, vivent isolées tant du point de vue physique que social. Pour ces femmes, leur foyer constitue, dans une large mesure, les limites de leur monde quotidien. Ces restrictions sont particulièrement désagréables pour les femmes qui ont dû échanger le dar arbi, logement rural traditionnel, spacieux, pour l'espace insuffisant d'une colonie urbaine de squatters ou médina dans les villes. Très souvent, les femmes qui émigrent dans les villes doivent partager les cours communes intérieures avec des étrangers. Circonstances encore plus pénibles, les femmes sont souvent isolées dans de petits appartements de modèle européen. La restriction de l'espace et la frustration additionnelle d'isolement ont eu un effet négatif non seulement sur la gestion physique du foyer mais aussi sur l'état psychologique des femmes.

Au cours d'un examen des plans de logements avec les Tunisiennes afin de trouver une solution que répondrait le mieux à leurs besoins spatiaux, la plupart d'entre elles ont indiqué qu'elles préféreraient une unité de logement qui assurerait un espace physique intérieur maximum permettant une flexibilité dans l'aménagement de cet espace. Il ressort que des cellules élémentaires avec des murs de clôture entourant les différentes cellules seraient la manière la plus pratique d'envisager la question du logement.

L'étude tunisienne souligne également un point important qui est souvent contesté par les sociologues et les planificateurs en matière de développement. Les préférences exprimées par les populations étudiées n'impliquent pas nécessairement une amélioration réelle dans leur situation. Bien qu'il se pourrait que de nombreux Tunisiens pauvres habitant les villes aspirent à des appartements de style européen comme signe de statut social plus élevé, ce modèle de logement isole encore plus les femmes qui sont soumises à des restrictions culturelles.

2. En Amérique latine

Les besoins et préférences en matière de logement exprimés par les femmes du Paraguay et du Honduras étaient bien différents de ceux des Tunisiennes. En Amérique latine, les femmes déclarèrent à maintes reprises que la possibilité d'avoir un emploi près de leur habitation était leur besoin primordial. Un grand pourcentage de ces femmes était chefs de ménage non mariées. Elles indiquèrent que le fait d'avoir un revenu insuffisant était la principale difficulté qui les empêchait d'acquérir un logement ou d'améliorer celui qu'elles avaient déjà.

Dans l'étude faite au Honduras, les femmes exprimèrent le besoin d'avoir des services collectifs comme des marchés, des dispensaires et des garderies dans la communauté même ou dans le voisinage. Typiquement, dans la plupart des colonies de squatters et des communautés planifiées de logements à bon marché, les services collectifs sont insuffisants ou inexistants. Pour faire usage de ces services les femmes doivent dépenser beaucoup de temps et d'argent. En outre, dans certaines communautés planifiées, les restrictions de zonage limitent le nombre de petits commerçants ayant leur magasin à leur domicile, bien que ces commerçants offrent des produits de base aux résidents du quartier tout en ayant ainsi une source de revenu.

D. Besoins implicites des femmes

Il est ironique de noter que le besoin le plus élémentaire de toutes les femmes ayant participé à cette étude ait été rarement mentionné: le besoin commun et essentiel d'être entendues. Et pourtant, aucune des enquêtes n'a révélé de projets de logements ayant amené à étudier les besoins des femmes ou à solliciter leurs vues avant l'élaboration du projet. Bien qu'il se puisse que les hommes aient, eux aussi, des griefs semblables à formuler, c'est là un problème spécial pour les femmes des pays en développement. Quels que soient leurs antécédents nationaux ou culturels, les femmes ont beaucoup moins accès aux planificateurs de programmes et aux personnes chargées de la prise de décisions malgré leur importance en tant que principaux utilisateurs de logements.

Ce manque d'accès constitue un problème encore plus grand pour les femmes pauvres de Tunisie ainsi que pour les femmes des autres pays islamiques, étant donné qu'il existe peu de moyens leur permettant de se faire entendre. Contrairement au

cas du Honduras, du Paraguay et d'autres pays d'Amérique latine, il n'existe pas, en Tunisie, d'organisations au niveau communautaire comme les clubs de femmes ou les conseils communautaires qui permettent aux femmes de se faire entendre. En fait, les restrictions d'ordre social interdisent la participation des femmes dans de tels groupes.

Bien que la situation sociale et culturelle des femmes d'Amérique latine soit différente de celle de leurs soeurs islamiques sous d'importants rapports, elles ont, elles aussi, relativement peu de moyens de faire connaître leurs besoins. La structure de l'organisation communautaire dans de nombreux pays d'Amérique latine offre cependant l'occasion d'exprimer les besoins de la communauté par l'entremise des patronatos, organismes de prise de décisions dont les membres sont élus par la communauté. Etant donné que les femmes sont très peu représentées au sein de ces conseils, les groupes ne sont pas des moyens efficaces pour les femmes de faire connaître leurs besoins. Les femmes d'Amérique latine possèdent effectivement leurs propres organisations réservées aux femmes au niveau de la communauté dans la plupart des communautés économiquement faibles, y compris les colonies de squatters, mais il ne s'agit pas de groupes activistes, ce sont surtout des centres destinés aux rencontres sociales et à l'apprentissage des travaux ménagers.

Il existe toutefois quelques exemples de projets où les femmes d'Amérique latine ont été encouragées et formées pour participer à des efforts organisés au niveau de la communauté et pour lancer des projets, par exemple, de garderies ou d'activités rénumérées. L'étude réalisée au Honduras signale plusieurs de ces projets. Dans une communauté, une association de femmes comprenant environ quatre-vingt-douze membres a été créée grâce aux efforts de la Fédération des associations

des femmes du Honduras (FAFH). L'association communautaire des femmes a développé des rapports mutuellement favorables avec les dirigeants locaux -- patronato -- et, après avoir décidé que le besoin d'une garderie revêtait un caractère prioritaire, les femmes en établirent les plans et obtinrent la participation des dirigeants du patronato dans sa construction. Elles moblisèrent les ressources locales et nationales pour son financement. Ce groupe envisage également le démarrage c'activités rémunérées pour ses membres dans des domaines non traditionnels comme la charpenterie.

Bien qu'il existe quelques cas où les femmes des communautés pauvres organisent des groupes productifs répondant à leurs besoins, ces cas sont relativement rares. Normalement, un groupe de ce genre est créé lorqu'il y a dans la communauté une femme exceptionellement dynamique possédant des qualités naturelles de leadership. La plupart des femmes, en particulier celles qui se trouve dans les couches à très faible revenu, sont exclues des fonctions de leadership. Elles sont découragées de développer et d'exercer des rôles de leadership à tous les niveaux par les forces de leurs structures culturelles et sociales. Bien que cette tendance commence à évoluer dans certaines sociétés, ce changement est peniblement long et ne produit que des résultats minimes.

Dans la plupart des cas ce sont les organisations extérieures, publiques ou privées, comme l'UNFT en Tunisie, la FAFH, l'INVA et l'ASEPADE[4] au Honduras, et le CONEB[5] au Paraguay qui encouragent et appuient les activités destinées aux besoins des femmes dans les communautés rurales et urbaines économiquement faibles. Ces organisations ne sont pas toujours aussi efficaces qu'elles pourraient l'être, en particulier lorsqu'elles dirigent les femmes dans des activités tradi-

tionnelles qui ne conduisent pas à une croissance personnelle. Néanmoins, bon nombre de ces organisations deviennent actuellemnt conscientes de la nécessité d'encourager les projets de développement destinés aux femmes.

III. RECOMMENDATIONS

Les recommendations ci-dessous suggèrent des directives générales destinées à faciliter la participation des femmes aux programmes de logements destinés à la population urbaine pauvre. Il sera nécessaire d'établir des stratégies répondant plus précisément aux pays individuels et aux besoins locaux.

Recommandation A -- Engagement des institutions

La réponse des institutions chargées du logement aux besoins des femmes devrait être formulée au moyen de déclarations de politique reconnaissant que:

1. Les femmes sont les principaux "utilisateurs de logement."

2. Les femmes sont désavantagées en ce qui concerne l'acquisition d'un logement.

3. Les besoins des femmes exigent un ordre de priorité élevé dans la planification et la programmation dans le secteur du logement.

Recommandation B -- Coût du logement

Un certain nombre d'options doivent être mises à la disposition des femmes à faible revenu afin de faciliter leur accès à un meilleur logement:

1. Accent sur l'amélioration du logement actuel

   Dans la mesure du possible, les projets devraient viser à aider les femmes à améliorer leur logement actuel plutôt que de les faire déménager dans un nouveau logement qui, sans aucun doute, serait plus coûteux. Une telle

stratégie devrait porter également sur le logement devant être amélioré.

2. Rapport entre les projets de logements et les programmes d'épargne et de crédit

Etant donné que les femmes pauvres n'ont généralement pas d'économies, elles ne possèdent pas les fonds nécessaires pour verser des arrhes sur une nouvelle maison ou verser un acompte pour améliorer leur logement actuel. Les projets de logements liés à des programmes spéciaux d'épargne et de crédit prévus à cette fin permettraient aux femmes d'être comprises dans ces projets. Le programme SERVIVIENDA en Colombie en est un exemple qui a remporté un certain succès. Bien que le programme ne soit pas particulièrement destiné aux femmes, les femmes non mariées chefs de ménage représentent un pourcentage important des participants.

Des programmes de ce genre demanderaient des stratégies spéciales pour être certain que les femmes qui pourraient en profiter soient réellement incluses. La création d'assocations féminines de crédit au sein des communautés à faible revenu a remporté un vif succès dans de nombreaux pays, en particulier parmi les marchandes des marchés publics.

3. Réduction du coût d'amélioration des logements

Le coût de construction et d'amélioration des logements peut être réduit considérablement si la plus grande partie des travaux d'amélioration sont faits par les femmes elle-mêmes. Ceci nécessiterait une formation dans des domaines non traditionnels pour les femmes. Cet apprentissage permettrait également aux femmes de se livrer dans l'avenir à des

activités rémunérées. Dans les communautés où le nombre de femmes chefs de ménage est considérable, les femmes pourraient recevoir une formation et être groupées en équipes de travail fournissant une assistance mutuelle dans la construction ou l'amélioration de leurs logements. Cette approche de travail en équipe permettrait également d'acheter des matériaux de construction en gros à prix réduit. Des exemples de ce gengre d'activités existent déjà à Panama, au Costa Rica et au Salvador.

Recommandation C -- Possibilité d'emploi

Des institutions du domaine du logement devraient appuyer la création d'emplois pour les femmes en procédant à:

1. L'emploi des femmes dans des projets de logements subventionnés par les pouvoirs publics, en particulier, les projets auxquels elles pourraient prendre part en tant que résidentes;

2. L'intégration de projets d'emploi pour les femmes dans l'établissement de projets urbains que pourraient aller des petites entreprises et des industries artisanales à des projets plus importants établis au sein de la communauté ou à proximité de celle-ci;

3. L'implantation de logements près des centres donnant des emplois aux femmes.

La proximité de l'emploi de la communauté est un facteur important pour la plupart des femmes, étant donné que celles-ci doivent élever leurs enfants et s'occuper du ménage en plus de gagner un salaire.[6] Lorsque d'autres facteurs exigent que le site d'un

nouveau projet de logements soit situé loin des centres de travail, ou lorsqu'un auartier de squatters qui s'est amélioré est situé à une certaine distance desdits centres, des dispositions devraient être prises pour assurer un transport peu coûteux et pratique jusqu'à ces zones. L'organisation, au sein de la communauté, d'un service d'autobus coopératif pourrait servir à la fois à assurer le transport nécessaire à un prix abordable et à procurer un revenu à un groupe local de femmes. Des projets de ce genre ont été entrepris par des femmes au Kenya.[7]

4. L'élimination ou la réduction des règlements de zonage qui limitent l'utilisation des zones d'habitation aux fins de possibilités d'emploi pour les femmes qui ne peuvent quitter leurs foyers à cause de leurs responsabilités familiales.

Recommandation D -- Garderies

Les projets de logements destinés aux populations urbaines à faible revenu devraient également comprendre, dans la communauté même, des garderies adéquates et à un prix abordable. Trop souvent, les femmes des zones urbaines doivent avoir recours à des garderies très éloignées de leurs foyers et de leurs lieux de travail. Des garderies situées dans la communauté, organisées en coopérative ou en entreprises privées pourraient également fournir une autre source de revenu aux femmes qui préfèrent travailler dans la communauté. Des exemples de garderies ayant obtenu des résultats peuvent être constatés dans le programme COIF au Panama et dans le projet de marché communautaire à Quito.[8]

Recommandation E -- Information

Les institutions organisant des projets de logements destinés aux populations à faible revenu devraient s'efforcer particulièrement de faire connaître aux femmes les procédures de participation aux projets et les ressources possibles de financement.

1. Les formalités, les procédures légales et les documents relatifs aux demandes de logement et de crédit devraient se limiter au minimum.

2. La création de banquest et d'associations de crédit pour les femmes devrait être encouragée et appuyée. Des banques créés par des femmes existent déjà dans certains pays moins développés, notamment en Inde.[9] Les institutions de ce genre sont moins intimidantes pour les femmes pauvres et sont mieux à même de développer des programmes de crédit qui répondent aux problèmes et aux besoins des femmes pauvres en particulier.

3. La participation des femmes aux organismes de prise de décisions au niveau de la communauté devrait être activement encouragée. Lorsqu'il n'y a pas de représentant des organisations communautaires, ou dans les cas où les normes culturelles ne permettraient pas la participation des femmes, d'autres moyens devraient être adoptés pour déterminer les besoins des femmes et pour solliciter leurs vues sur les questions touchant le logement.

Recommandation F -- Reconnaissance des facteurs culturels

Ces études indiquent que les facteurs culturels ont une grande incidence sur les conditions

de logement des femmes et par conséquent les planificateurs de programmes de logements devraient:

1. Etre sensibles à l'évolution de la position des femmes dans tous les pays du monde;

2. Eviter les généralisations qui peuvent ne pas s'appliquer à une situation ou à un pays particulier;

3. Tenir compte d'une restriction relative de mouvement de certaines femmes musulmanes et du besoin qu'elles ont d'une vie privée sans pour cela être isolées des autres femmes;

4. Coordonner la conception, la planification et la construction du logement avec des groupes féminins établis.

NOTES

[1]Bien que les études des modes de déplacement des zones rurales vers les urbaines aient montré une tendance chez les migrants à rechercher les zones urbaines où des parents ou des membres de leur communauté s'étaient déjà établis, il n'est pas toujours facile pour le nouvel arrivé d'y trouver un logement. En tout cas, ces zones urbaines sont loin d'être homogènes, de sorte que ce nouvel arrivé aura très probablement des étrangers pour voisins.

[2]AID, Tunis Shelter Assessment (Evaluation du logement à Tunis), p. 37. Il est néanmoins intéressant de noter qu'une étude effectuée en 1979 dans le bidonville de Ben Msik à Casablanca (Maroc) indique que 16 pour cent des ménages de l'échantillon étaient dirigés par des femmes (Voir Susan Waltz, Socio-Economic Survey of Ben Msik, Casablanca: Second trip report. Louis Berger International, Inc., avril 1979; Agenc for International Development, Indefinite Quantity Contract No. AID/OTR-C-1641, Work Order No. 4).

[3]Au moment de l'étude, un dollar valait vingt-six guaranis.

[4]"Asesores para el Desarrollo" (Conseiller en matière de développement), groupe de développement local et privé.

[5]"Consejo Nacional de Entidades Beneficas" (Conseil national des organisations de bienfaisance), organisation globale composée principalement d'organisations de services sociaux pour les femmes.

[6]L'"Overseas Education Fund" (fonds pour l'enseignement outre-mer) a développé deux modèles de génération de revenu donnant des résultats pour

les femmes figurant dans des programmes de logements urbains, l'un à San Jose (Costa Rica), l'autre à Quito (Equateur). Le premier projet a adopté une formation permanente comme moyen de motivation pour le développement d'une coopérative industrielle de couture établie dans la communauté. Le second a établi une coopérative-supermarché subventionnée par les pouvoirs publics dans une communauté économiquement faible dans la banlieu de Quito. Réalisé à l'aide de contributions en nature par la communauté et de fonds en provenance de l'extérieur, ce marché donne aux femmes un rôle de gestion important. Il emploie également un grand nombre de femmes à d'autres niveaux et comprend une garderie dirigée par des femmes locales et dont le personnel est composé également de femmes loales. Le marché comprend aussi un centre de formation pour la production d'articles de marché. En même temps, il offre des services communautaires dont la population a un besoin urgent, préparent des denrées alimentaires et des articles de ménage de première nécessité qui sont maintenant plus faciles à se procurer et à des prix plus bas.

[7]Voir Seeds, 1980 (publication conjointe de la Carnegie Corporation, de la Ford Foundation et du Population Council, New York).

[8]"Centro de Orientacion Infantil" ou COIF (Centre d'orientation infantile): programme organisé par le gouvernement du Panama. Les communautés économiquement faibles reçoivent une assistance technique pour le développement et l'entretien des garderies, mais ces dernières sont financées et dirigées par les communautés elles-mêmes.

[9]Voir "Widening Women's Access to Credit," The Urban Edge, Vol. 5, no. 2, février 1981, pages 4-5.